

MAIRIE
De
SALVIAC



Compte-rendu Du conseil municipal du 02 juin 2015

Présents :

Alain Faucon, Marcel Paul, Anne-Marie Delpech, Xavier Leglaive, Elisabeth Ménadeau, Catherine Benazeraf-Morin, Viviane Iragnes-Colin, Philippe Ruscassie, Philippe Balat, Christian Doby, Marie-Thérèse Souriat, Christian Farguet, Ingrid Puyo, Bernard Gay.

Absent excusé : Hélène Bureau

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

Ordre du jour :

1. Délibérations relatives à l'emprunt d'équilibre de l'exercice 2015
2. Délibération pour l'opération « argent de poche »
3. Transfert du budget eau vers le syndicat de la vallée du Céou
4. Élection du conseil municipal jeunes (résultats)
5. Questions diverses

Le maire a souhaité résumer la situation concernant la piscine municipale : il a rappelé la volonté de la nouvelle municipalité, dès les élections, de réhabiliter cet équipement dont il a rappelé qu'il était en « mode survie » depuis plusieurs étés (chlorage intensif, pompes fonctionnant 24h /24h, filtration défectueuse, canalisations obsolètes)...rappelant que la piscine a été construite il y a 55 ans, ce qui est considérable pour ce genre d'équipement. Toutes les piscines de cette génération sont en cours de réhabilitation....ou fermées. Dans l'hypothèse d'une nouvelle ouverture cette année, un travail avait été effectué avec la SAUR pour la gestion quotidienne de la qualité de l'eau. A l'ouverture des bassins, ces spécialistes et d'autres ont été sollicités pour avis : à l'unanimité il a été décidé qu'un investissement pour une réhabilitation provisoire ne pouvait être retenu : les résultats ne pouvaient être garantis sur la durée de l'été et les travaux de cette année seraient anéantis par la mise en place du programme de restauration en 2016. Il a donc été décidé de ne pas engager d'argent sur un résultat provisoire incertain et de ne pas mettre en cause les garanties d'hygiène et de santé publique. Une réunion d'urgence des financeurs (Communauté de communes, Pays Bourian, sous-préfet, Département, Région) est programmée courant juin. 2 Cabinets d'études doivent produire des projets et des devis pour l'application de la 1^{ère} phase de réhabilitation, celle des bassins, des plages, de la filtration, pour une ouverture à l'été 2016. Les 2 phases suivantes concerneraient les sanitaires, l'accueil et la couverture. Pour cet été, la commune demande à la communauté de communes dont c'est la compétence, d'envisager l'organisation d'un transport vers Gourdon pour les scolaires avant les vacances.

.../...

Autre explication préalable à l'ordre du jour : le transfert du budget de l'eau vers le syndicat de la vallée du Céou : C'est un budget important, l'idée est de le transférer après élaboration d'un plan d'investissements au bénéfice de la commune :

- urbanisation de la zone Métairie de Lagard
- résolution des problèmes de débit d'eau dans le quartier du collège
- mise en sécurité incendie du collège.

La commission voirie et le bureau d'études de la SOGEDO proposent des travaux permettant de fournir des solutions à l'ensemble de ces problématiques en réalisant des travaux depuis Carême par le lotissement communal de la Gatou (1500m) et la création d'une bouche à eau pour la protection incendie du collège.

- réalisation de l'adduction aux Plantades
 - travaux à Aurimont pour faire face aux certificats d'urbanisme accordés dans le passé.
- L'ensemble des travaux représente une somme de 243.000€ à transférer au syndicat.

Ordre du jour :

1. le maire propose un emprunt sur investissements de 650.000€ sur 15 ans, avec 2,2% d'intérêts assorti d'une période de déblocage de 24 mois, pour une annuité de 51.346€. Il explique que dans les années passées, le budget de l'eau servait de trésorerie. L'obligation du transfert de 244.000€ au 1^{er} juillet au syndicat nécessite une reconstitution de trésorerie qui n'avait pas été faite dans les années précédentes. les 406.000€ restants seront affectés aux projets d'investissement 2015. le conseil approuve cet emprunt à l'unanimité.
La commune étant en attente du versement de subventions de l'ordre de 220.000€, elle souscrit auprès du Crédit Agricole un « prêt relais » sur 24 mois à 1,7% d'intérêts. Le conseil approuve à l'unanimité.
2. le maire demande à Elisabeth Ménadeau, adjointe en charge du dossier, de présenter la délibération relative à la mise en place du 1^{er} juillet au 30 août, de l'opération « argent de poche » : elle s'adresse au jeunes de la commune, sous condition d'âge, qui pourront effectuer de petits travaux chaque matin (3h30 dont ½ heure de pose). Les candidatures seront prises jusqu'au 20 juin.
3. Transfert du budget de l'eau – voir ci-dessus.
4. les élections relatives au « Conseil municipal jeunes » se sont déroulées le 28 mai 2015. les résultats sont affichés en mairie.
5. questions diverses :
 - Xavier Leglaive commente le projet de mise en accessibilité des commerces. Il suggère au président de l'UCAPL de provoquer une réunion, un dossier étant à fournir par chaque commerçant avant le 21 décembre 2015, la communauté de communes a mis un budget en place pour faciliter les projets.

.../...

- Philippe Balat attire l'attention du conseil sur les difficultés de circulation autour de la chapelle de l'Olm. Le maire l'informe de la démarche de Mr Duployé, propriétaire de la maison située en face de la chapelle, régulièrement détériorée par le passage de camions étrangers de fort tonnage dans ce secteur. Laurent Albagnac, chef de service au Service Territorial Routier de Souillac, s'est rendu sur les lieux le 28 mai en présence du maire, de Marcel Paul 1^{er} adjoint et d'Elisabeth Ménadeau responsable de la commission aménagement du village. Diverses solutions ont été proposées, qui feront l'objet de discussions notamment dans le cadre de la prochaine réunion de cette commission fixée au 23 juin à 9 h 30. Quand une stratégie aura été retenue, les sociétés gestionnaires de GPS seront informées des restrictions de circulation et de tonnage dans ce secteur.

Le Maire
Alain Faucon